

COMMUNE de CHASTREIX

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHASTREIX

20210052

L'an deux mille vingt et un, le sept décembre à 13 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de CHASTREIX, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BABUT Michel, Maire.

Date de la convocation : 30/11/2021

Étaient présents : Philippe VALLON, Pierre FAUGERE adjoints, Romain GUILLAUME, GÖIGOUX Simon, GUITTARD Stéphane, FERREYROLLES Patrice, ROUGIER Jean-Remy, Abel BRUGIERE

Absent :

Excusés : Christine GARDETTE pouvoir Abel BRUGIERE
Nicolas FALGOUX pouvoir à Romain GUILLAUME

Secrétaire de séance : Jean Remy ROUGIER

1 – CONVENTION LYCEE DE ROCHEFORT MONTAGNE

Monsieur le Maire donne lecture de la convention établie entre la Commune et le Lycée de Rochefort-Montagne. Il rappelle qu'il s'agit d'une convention de partenariat pour une action pédagogique de terrain. En effet, l'action consiste à faire réaliser des propositions de valorisation du sentier Les Sabots de Josélou par les étudiants de BTS Gestion et Protection de la nature. Le coût de cette convention est de 937.80 euros.

Après délibéré, à l'unanimité moins une abstention (ROUGIER Jean Remy), le conseil municipal valide la convention et autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

2 – VIREMENT DE CREDIT

Monsieur le Maire propose de prévoir le virement de crédit suivant :

BUDGET COMMUNE

- - 7 000 euros au compte 6411
- + 7 000 euros au compte 618
- - 1000 euros AU COMPTE 6411
- + 1000 euros AU COMPTE 6554

Après délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, valide le virement de crédit ci-dessus.

3 – AUGMENTATION DE CREDIT

Monsieur le Maire propose de faire une augmentation de crédit sur le budget de l'EAU ET ASSAINISSEMENT qui peut se résumer ainsi :

- + 3652 euros au compte 7011
- + 1334 euros au compte 706129
- + 2318 euros au compte 701249

Après délibéré, le conseil municipal, valide à l'unanimité l'augmentation de crédit ci-dessus.

4 – MOTION POUR RETIRER LE RENARD DE LA LISTE D'ESOD

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération prise par la Communauté de communes concernant le retrait du renard de la liste des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts.

Après délibéré, le conseil municipal par 8 voix contre et 3 abstentions (Michel BABUT, Patrice FERREYROLLES et Philippe VALLON) se prononce contre cette motion

5 – PRET CREDIT AGRICOLE

Philippe VALLON informe les membres de l'assemblée qu'il a reçu deux propositions concernant l'obtention d'un prêt de 150 000 euros

OFFRE DE LA CAISSE D'EPARGNE

- Montant : 150 000 euros
- Durée : 8 ans
- Taux fixe : 0.65 %

OFFRE DU CREDIT AGRICOLE

- Montant : 150 000 euros
- Durée : 8 ans
- Taux fixe : 0.45 %

Après délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition du CREDIT AGRICOLE et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

6 - "PRET TABLES ET CHAISES

Philippe VALLON propose de désigner des responsables quant au prêt de tables et chaises lors de manifestation (privée et associative) et de fixer un prix de location et de caution.

Après délibéré, le conseil municipal, décide de :

- fixer le prix de la location pour un week-end à 15 euros pour les privés
- fixer le prix de la caution à 100 euros pour les privés et pour les associations
- Designier Pierre FAUGERE et Abel BRUGIERE en qualité de responsable du prêt de matériel

20210054

COMMUNE de CHASTREIX

7 – AVENIR DE LA STATION

Monsieur Lionel GAY Président de la Communauté de Communes du Massif du Sancy et Marie FERNANDEZ de la Communauté de Communes présentent une simulation réalisée par leurs soins tendant à présenter différents scénarios.

Le conseil municipal prend acte de ce travail accompli